

Campagne 2010 du CNDS

La campagne du CNDS 2010 a prévu les modalités d'envoi et de retour des demandes de subventions et le calendrier suivants :

Les Ligues Régionales, les Comités Départementaux, les Associations Sportives devront **télécharger** le formulaire de demande de subvention sur le site de la DRJSCS

<http://www.drdjs-alsace.jeunesse-sports.gouv.fr>

➤ Pour les **Ligues Régionales d'Alsace** et pour les **Comités Départementaux (67 et 68)**, la date limite de retour des demandes de subvention a été fixée au **lundi 15 mars 2010**.

➤ Pour les **Associations Sportives du Bas-Rhin et du Haut-Rhin**, la date limite de retour des demandes de subvention a été fixée au **lundi 22 mars 2010**.

Les retours des demandes se feront uniquement sous format "papier" (les dossiers "informatisés" ne seront pas recevables). Il n'y aura pas de formulaire "papier" disponible (téléchargement obligatoire).

Les adresses de retour des dossiers figurent sur les formulaires de demande de subvention.

RENSEIGNEMENTS & INFORMATIONS

Pour les **Ligues Régionales** à la **DRJSCS** (Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports et de la Cohésion Sociale d'Alsace) au 03 88 45 30 45

à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Bas-Rhin (ex Jeunesse et Sports du Bas-Rhin) :

- pour les **Comités Départementaux 67** : 03 88 45 30 41 ou au 03 88 45 30 48
- pour les **Clubs du Bas-Rhin** : au 03 88 45 30 57, 03 88 45 30 47.

à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (ex Jeunesse et Sports du Haut-Rhin) :

- pour les **Clubs** et les **Comités Départementaux 68** : au 03 89 24 83 74 ou au 03 89 24 83 64

Informations complémentaires concernant 3 dispositifs faisant l'objet de demandes spécifiques :

- Les **subventions d'équipements** attribuées au niveau local sont destinées à favoriser la **réalisation de projets de proximité** permettant la **pratique sportive des jeunes scolarisés**, des **habitants des quartiers en difficulté** (plan Espoir banlieues), des **personnes handicapées** (subvention comprise entre 4 500 et 120 000 €).
Contacts dans le Bas-Rhin : 03 88 45 30 35, ou 03 88 45 30 48, ou 03 88 45 30 57.

Contacts dans le Haut-Rhin : 03 89 24 83 74 ou 03 89 24 83 70

- Le **Plan Sport Emploi** : l'aide **dégressive de 4 ans** est de 12 000 € la 1^{ère} année, de 10 000 € la 2^{ème} année, de 7 500 € et de 5 000 € les 3^{ème} et 4^{ème} année. Les PSE en cours ne sont pas modifiés.
Contacts dans le Bas-Rhin : 03 88 45 30 41, 03 88 45 30 46 et 03 88 45 30 45 (DRJSCS).

Contacts dans le Haut-Rhin : 03 89 24 83 74 ou 03 89 24 83 64

- **L'Accompagnement Educatif** : une **campagne spécifique** sera conduite à la **fin du printemps et à l'automne 2010** pour les projets de l'année scolaire 2010/2011.